

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, 04 OCTOBRE 2022 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1

Vicky Bombardier, siège 2

Daniel Lacroix, siège no 3

Dany Boyer, siège no 4

ABSENTS

Dany St-Amant, siège 5

Julien Bussièrès, siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 6 septembre 2022
Séance extraordinaire du 20 septembre 2022
- 3 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS
5. **CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de septembre 2022
6. **COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Aucun
7. **URBANISME**
 - 7.1 Offre de services - Étude des contraintes et opportunités environnementales
 - 7.2 Offre de services - Étude de caractérisation écologique
 - 7.3 PIIA Boisé du Ruisseau - 1010-1012, rue Bissonnette - Demande de lotissement (jumelé)
 - 7.4 Adoption du règlement numéro 594-3 (modification du règlement sur le comité

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

consultatif d'urbanisme)

8. ADMINISTRATION

- 8.1 Résiliation de l'entente Neopost (machine à timbres)
- 8.2 Modification de la Politique contre le harcèlement
- 8.3 Adoption du règlement numéro 570-3 (modification du code d'éthique des employés)
- 8.4 Avis de motion règlement 645 sur la régie interne des séances du conseil municipal de la Ville de Valcourt
- 8.5 Avis de motion règlement 639-3 amendant le règlement 639 concernant l'imposition des taxes et compensation pour l'année 2022
- 8.6 Signature du renouvellement du cautionnement du prêt du CPIVR
- 8.7 Cahier spécial dans La Tribune - Publicité
- 8.8 Formations en urbanisme - Marie-Claire Tétreault, conseillère no 1
- 8.9 Demande au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) - Ressources allouées à la couverture préhospitalière en Estrie / Secteur Valcourt

9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

- 9.1 Demande de gratuité - CPE Crayons de Couleur
- 9.2 Demande de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt
- 9.3 Demande de commandite - Les Amis des Jeux du Québec / Estrie
- 9.4 Demande de commandite - Association de hockey mineur de Valcourt
- 9.5 Demande de don - Secours-Amitié Estrie

10. LOISIRS

- 10.1 Aucun

11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX

- 11.1 Avis de motion 644 concernant le contrôle et la gestion des matières résiduelles
- 11.2 TECQ 2019-2023 - Version no 5
- 11.3 Offre de services - Décoration de Noël
- 11.4 Contrôle biologique des insectes piqueurs - Offre de services professionnels
- 11.5 Offres de services - Service d'ingénierie en structure (agrandissement de l'usine du lac Bowker)
- 11.6 Offre de services - Honoraires professionnels d'ingénierie en électricité (agrandissement de l'usine du lac Bowker)
- 11.7 Offre de services - Services professionnels d'ingénierie mécanique (agrandissement de l'usine du lac Bowker)
- 11.8 Offre de services - Services professionnels en ingénierie (support de chantier - agrandissement de l'usine du lac Bowker)
- 11.9 Offre de services - Honoraires professionnels en ingénierie pour le traitement de matériaux contaminés
- 11.10 Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

11.11 Ordre de changement no OCA-06 / Modifications en structure

12. AFFAIRES DIVERSES

12.1 Aucun

13. VARIA

13.1 Appel d'offres - Services professionnels pour la vérification des états financiers - Levée de l'option

13.2 Demandes du Grand Prix ski-doo de Valcourt

13.3 Budget 2023 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt

13.4 Demande d'appui - Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (Club de l'âge d'or de Valcourt)

13.5 Offres de services - Transformateur et pièces pour réacteurs UV

13.6 Club des Pionniers de Valcourt - Demande de commandite

13.7 Signature des documents concernant le dépôt du cadastre / Boisé du Ruisseau phase III

13.8 Offre de services - Fourniture de bacs bruns

13.9 Invitation au Gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est

13.10 Signature d'une procuration pour Hydro-Québec

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

360-22-10-04

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

361-22-10-04

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 septembre 2022 et la séance extraordinaire du 20 septembre 2022, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022 soit accepté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 septembre 2022 soit accepté.

ADOPTÉE

362-22-10-04

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 29 septembre 2022 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 205 277.49 \$ (DEUX CENT CINQ MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT DOLLARS ET QUARANTE-NEUF SOUS).

Certificat de disponibilité de crédits

Gerson Saenz, trésorier

Date

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADOPTÉE

363-22-10-04

CORRESPONDANCE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la liste des correspondances, telle que proposée.

ADOPTÉE

364-22-10-04

OFFRE DE SERVICES - ÉTUDE DES CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS ENVIRONNEMENTALES

ATTENDU l'offre de T2 Environnement, pour la réalisation d'une étude des contraintes et opportunités environnementales, en date du 19 septembre 2022;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de T2 Environnement, pour la réalisation d'une étude des contraintes et opportunités environnementales, pour un montant de 7 845 \$ excluant les taxes applicables (p.b.02-190-00-419 / automne 2022).

ADOPTÉE

365-22-10-04

OFFRE DE SERVICES - ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

ATTENDU l'offre de T2 Environnement, pour la réalisation d'une étude de caractérisation écologique, en date du 16 septembre 2022;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de T2 Environnement, pour la réalisation d'une étude de caractérisation écologique, pour un montant de 15 603.20 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-190-00-419 / printemps 2023).

ADOPTÉE

366-22-10-04

PIIA BOISÉ DU RUISSEAU - 1010-1012, RUE BISSONNETTE - DEMANDE DE LOTISSEMENT (JUMELÉ)

ATTENDU QUE les requérants souhaitent construire une résidence unifamiliale jumelée sur le lot actuel 4 961 076, à l'adresse civique 1010-1012, rue Bissonnette, situé dans la zone R-10, assujettie au PIIA;

ATTENDU QUE l'implantation proposée sera localisée sur la rue Dépôt et laissera approximativement une cour avant semblable aux immeubles environnants;

ATTENDU QUE les plans proposent une résidence de deux unités, sur un étage, de forme rectangulaire avec décrochés. La superficie au sol de l'habitation projetée est de 894 pieds carrés par logement, soit un total de 1787 pieds carrés (166 m²);

ATTENDU QUE les habitations unifamiliales de type jumelé sont autorisées dans la zone R-10;

ATTENDU QUE la subdivision du lot existant 4 961 076 est nécessaire pour que chaque unité du jumelé puisse être occupée par des propriétaires différents;

ATTENDU QUE la demande de permis de lotissement permettra la création des nouveaux lots 6 540 150 (côté gauche, 1012, rue Bissonnette) et 6 540 149 (côté droit, 1010, rue Bissonnette);

ATTENDU QUE la demande de lotissement respecte les objectifs et critères du PIIA – secteur Boisé du Ruisseau;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de lotissement;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le Conseil municipal approuve la demande de lotissement pour le lot actuel 4 961 076.

ADOPTÉE

367-22-10-04

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 594-3 (MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME)

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été faits lors de la séance ordinaire du 06 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement numéro 594-3 modifiant le règlement sur le comité consultatif d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet d'intégrer de nouvelles réalités opérationnelles du service de l'urbanisme, notamment afin d'ajouter le conseiller en urbanisme à titre de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme et de clarifier son mandat.

Le règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville de Valcourt et sur le site

internet de la Ville.

ADOPTÉE

368-22-10-04

RÉSILIATION DE L'ENTENTE NEOPOST (MACHINE À TIMBRES)

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt dispose d'un délai de 90 jours avant la fin de la période de renouvellement pour résilier son contrat avec l'entreprise Neopost, conformément à l'article 1 de l'entente de location de la machine à timbres;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De résilier l'entente intervenue entre la Ville de Valcourt et Neopost, pour la location de l'appareil IS-350 (machine à timbres).

De donner un préavis écrit de la résiliation du contrat à Neopost, en conformité avec les dispositions de l'entente de location.

ADOPTÉE

369-22-10-04

MODIFICATION DE LA POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De modifier la Politique contre le harcèlement, en ajoutant la phrase suivante à la toute fin de l'alinéa 3 de l'article 1.4.1 :

« Depuis 2022, elle inclut également le droit de travailler en français et l'utilisation exclusive de la langue française au travail .»

ADOPTÉE

370-22-10-04

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 570-3 (MODIFICATION DU CODE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS)

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été faits lors de la séance ordinaire du 06 septembre 2022;

ATTENDU QUE les employés, cadres et professionnels ont été consultés lors de la rencontre ayant eu lieu le 08 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAUULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement numéro 570-3 amendant le règlement 570 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Ce règlement a pour objet de prévoir des règles concernant l'interdiction de don par des fournisseurs de biens ou de services.

Le règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville de Valcourt et sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

371-22-10-04

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 645 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT

MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAUULT donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **645 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT**. Il est également fait dépôt du projet de règlement séance tenante.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

372-22-10-04

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 639-3 AMENDANT LE RÈGLEMENT 639 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2022

MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **639-3 AMENDANT LE RÈGLEMENT 639 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET**

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2022. Il est également fait dépôt du projet de règlement séance tenante.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

373-22-10-04

SIGNATURE DU RENOUELEMENT DU CAUTIONNEMENT DU PRÊT DU CPIVR

ATTENDU QUE les municipalités de la Ville de Valcourt et du Canton de Valcourt font du développement économique sur leurs territoires respectifs par l'entremise du Comité de promotion industrielle de Valcourt et Région (ci-après le CPIVR), qui est une organisme à but non lucratif dont la mission est d'aider les entrepreneurs à s'établir à Valcourt;

ATTENDU QUE le CPIVR a, par ses lettres patentes supplémentaires du 19 février 1993, le pouvoir d'acquérir et de gérer des immeubles pouvant servir à l'implantation de nouvelles industries sur le territoire de la région de Valcourt;

ATTENDU QUE le CPIVR a construit une bâtisse industrielle de 1 665.35 m² située au 4015, rue Sarto-Richer, pour en faire la location à des entreprises désirant s'établir dans son parc industriel;

ATTENDU QUE le CPIVR désire renouveler le prêt de cette construction auprès d'une institution financière au montant de 453 676.42 \$, remboursable sur 6 ans;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a accepté de se porter caution lors du prêt initial de ce projet, par l'adoption de la résolution numéro 072-08-03-03, adoptée le 03 mars 2008, et que la Ministre des Affaires municipales et des Régions, par sa lettre du 14 mars 2008, a donné son autorisation à la Ville pour qu'elle se porte caution après du CPIVR pour un montant de 600 000 \$;

ATTENDU QUE deux renouvellements de prêts ont eu lieu et que la Ville de Valcourt a continué de se porter caution, par l'adoption des résolutions suivantes :

- En 2013, par la résolution numéro 227-13-08-13
- En 2021, par la résolution numéro 361-21-11-08

ATTENDU QUE les municipalités de la Ville de Valcourt et du Canton de Valcourt veulent continuer de se porter caution auprès de l'institution financière, pour un montant de 453 676.42 \$, réparti également entre elles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Valcourt se porte caution en faveur du Comité de promotion industrielle de Valcourt et région, pour un montant de 226 838.21 \$, pour une période maximale de 6 ans, selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement;

QUE monsieur Pierre Tétrault, maire, et madame Karine Boucher, directrice générale ,

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

soient autorisés à signer tous les documents pertinents afin que cette résolution ait plein effet.

ADOPTÉE

374-22-10-04

CAHIER SPÉCIAL DANS LA TRIBUNE - PUBLICITÉ

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la publication de la publicité « Valcourt te fait la cour » dans le cahier spécial de La Tribune (Valcourt et région), pour une page complète en couleur, pour un montant de 1 350 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-190-00-349).

ADOPTÉE

375-22-10-04

FORMATIONS EN URBANISME - MARIE-CLAIRE TÉTREULT, CONSEILLÈRE NO 1

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la participation de madame Marie-Claire Tétreault, conseillère no 1, aux formations suivantes :

- Le Comité consultatif d'urbanisme, un outil de démocratie participative au service de la collectivité (17 novembre 2022, au coût de 340 \$ excluant les taxes applicables, donné en virtuel par la FQM)
- La prise de décision en urbanisme (23 et 30 mars 2023, au coût de 440 \$ excluant les taxes applicables, donné en virtuel par la FQM)

(p.b. 02-110-00-310)

ADOPTÉE

376-22-10-04

DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS) - RESSOURCES ALLOUÉES À LA COUVERTURE PRÉHOSPITALIÈRE EN ESTRIE / SECTEUR VALCOURT

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE le secteur Valcourt englobant les municipalités suivantes : Valcourt, Maricourt, Racine, Bonsecours, Canton de Valcourt, Sainte-Anne-la-Larochelle et Lawrenceville, couvre un vaste territoire ainsi qu'une population d'environ 8 000 personnes;

ATTENDU QUE le secteur Valcourt est desservi actuellement par un seul véhicule ambulancier sous un horaire de faction;

ATTENDU QU'il est prouvé qu'une couverture ambulancière sous horaire de faction augmente considérablement les délais d'intervention;

ATTENDU QUE le délai d'intervention est crucial et peut faire la différence entre la vie et la mort ou le risque de séquelles ou non;

ATTENDU la pénurie de main d'œuvre de paramédics qui sévit en Estrie ainsi que dans le secteur Valcourt;

ATTENDU QUE les quarts de travail dits « de faction » engendrent plusieurs bris de service et de fermetures de zone en raison de l'incapacité des organisations ambulancières à les combler, faute d'attractivité;

ATTENDU QUE la Coopérative de travailleurs d'Ambulance de l'Estrie a jusqu'ici réussi le tour de force de ne pas laisser notre secteur en bris de service;

ATTENDU QUE cette dernière nous informe que la mise en place de mesures palliatives pour éviter les bris de services ne sera bientôt plus soutenable, faute de personnel et de capacité matérielle (véhicules, équipement);

ATTENDU QU'un horaire de type CoreFlex améliore le temps réponse mais demeure encore moins attractif qu'un horaire de faction;

ATTENDU QUE la très faible attractivité de l'horaire CoreFlex expose le secteur Valcourt à une augmentation importante des périodes de bris de service;

ATTENDU QUE le secteur Valcourt et région est desservi actuellement par un seul véhicule ambulancier et qu'un bris de service génère automatiquement une fermeture de zone;

ATTENDU QUE les plus proches ambulances susceptibles de venir en renfort sont à plus de 30 minutes de Valcourt;

ATTENDU QUE le plus proche centre hospitalier se trouve à plus de 40 minutes de notre secteur, augmentant déjà le risque pour notre population ainsi que le temps d'intervention;

ATTENDU QUE que la situation précaire qui sévit actuellement dans les urgences des centres hospitaliers accentue le temps de rétention des équipes ambulancières, augmentant ainsi le temps de découverte de notre secteur;

ATTENDU QUE l'avantage de l'amélioration du temps réponse d'un horaire de type CoreFlex serait annulé par l'augmentation des bris de service potentiels;

ATTENDU QU'un délai de réponse immédiat et une couverture de service 24 / 7 permet au minimum un service de soins d'urgence acceptable pour notre population;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De demander au MSSS et à son représentant, monsieur le directeur des services préhospitaliers d'urgence, M. Paul Lévesque, de ne pas implanter le modèle CoreFlex,

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

mais de plutôt convertir l'horaire de faction actuelle par une couverture de service à l'heure 24 heures / 7jours, afin d'assurer une couverture d'urgence essentielle à la population du secteur Valcourt et région.

Il est résolu de transmettre copie de la présente résolution à M. Paul Lévesque, directeur des services préhospitaliers d'urgence au MSSS, à M. Christian Dubé, candidat de la CAQ, circonscription foncière de La Prairie, ainsi qu'aux candidats de la circonscription de Richmond; M. André Bachand de la CAQ, M. Philippe Pagé de QS, Mme Jacinthe Caron du PQ, Mme Marylaine Bélair du PC, Mme Mona Louis-Jean du PLQ ainsi qu'à M. Luc Cayer, préfet du Val St-François.

ADOPTÉE

377-22-10-04

DEMANDE DE GRATUITÉ - CPE CRAYONS DE COULEUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande du CPE Crayons de Couleur, soit l'utilisation de la patinoire à titre gratuit, selon l'horaire suivant :

- Jeudi 10 novembre 2022 (10h à 11h)
- Jeudi 15 décembre 2022 (10h à 11h)
- Mercredi 11 janvier 2023 (10h à 11h)
- Mardi 07 février 2023 (10h à 11h)
- Mercredi 15 mars 2023 (10h à 11h)

ADOPTÉE

378-22-10-04

DEMANDE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT

ATTENDU la journée portes ouvertes de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, qui aura lieu le 15 octobre 2022 de 13h à 16h;

ATTENDU QU'il y a lieu de rendre les déplacements plus sécuritaires autour de la caserne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande de la Régie contre l'incendie, soit de barrer l'avenue du Parc de la rue Saint-Joseph à l'avenue des Cascades, le samedi 15 octobre 2022 de 13h à 16h.

ADOPTÉE

379-22-10-04

DEMANDE DE COMMANDITE - LES AMIS DES JEUX DU QUÉBEC / ESTRIE

ATTENDU la demande de commandite des Amis des Jeux du Québec / Division Estrie en collaboration avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, pour une demande de commandite dans le cadre de leur campagne de financement annuelle ;

ATTENDU la recommandation du Comité des commandites ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande des Amis des Jeux du Québec / Division Estrie en collaboration avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, pour une commandite dans le cadre de leur campagne de financement annuelle, pour un montant de 100 \$ pour l'année en cours. Le Comité des commandites recommande de réévaluer le montant dans les années subséquentes, en fonction du nombre de participants provenant de Valcourt (p.b. 02-190-00-970).

ADOPTÉE

380-22-10-04

DEMANDE DE COMMANDITE - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE VALCOURT

ATTENDU la demande de commandite annuelle de l'Association de Hockey mineur de Valcourt, afin d'enseigner aux jeunes le hockey à un prix abordable;

ATTENDU la recommandation du Comité des commandites;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande de commandite de l'Association de Hockey mineur de Valcourt, pour un montant de 300 \$ par année, pour 2022, 2023 et 2024 inclusivement (les trois prochaines saisons) (p.b. 02-190-00-970).

ADOPTÉE

381-22-10-04

DEMANDE DE DON - SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

ATTENDU l'appel aux dons de l'organisme Secours-Amitié Estrie, afin de continuer à répondre à sa mission première, qui est d'offrir un service d'écoute aux usagers vivant un niveau de solitude et de stress constant;

ATTENDU la recommandation du Comité des commandites;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D'accepter la demande de don de l'organisme Secours-Amitié Estrie, pour un montant de 300 \$ par année (2022-2023-2024) (p.b. 02-190-00-970). Il est à noter que cet organisme est reconnu dans la région pour offrir écoute et support aux gens en difficulté.

ADOPTÉE

382-22-10-04

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 644 CONCERNANT LE CONTRÔLE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **644 CONCERNANT LE CONTRÔLE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**. Il est également fait dépôt du projet de règlement séance tenante.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

383-22-10-04

TECQ 2019-2023 - VERSION NO 5

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 05 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 05 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

384-22-10-04

OFFRE DE SERVICES - DÉCORATION DE NOËL

ATTENDU l'offre de services de Leblanc Illuminations-Canada, en date du 14 septembre 2022, pour l'acquisition d'un décor en trois dimensions couleur blanc pétillant;

ATTENDU QUE cette offre de services s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Leblanc Illuminations-Canada, pour l'acquisition d'un décor en trois dimensions couleur blanc pétillant, pour un montant de 5 627 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-690-03-523).

ADOPTÉE

385-22-10-04

CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS - OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire protéger les citoyens de Valcourt contre les nuisances occasionnées par les moustiques, en contrôlant les larves de ces insectes à l'aide d'un larvicide biologique;

ATTENDU QUE la Ville fera le traitement elle-même, par l'entremise de ses employés et ce, sous la surveillance de la firme G.D.G Environnement ltée, fournisseur du produit. Cette dernière nous assiste afin de s'assurer du respect des normes exigées par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU QUE la Ville a reçu une offre de services, pour les années 2023 à 2025, de G.D.G. Environnement ltée, afin de fournir le produit et autres services, en date du 27 septembre 2022;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Que le Conseil municipal accepte l'offre de services de G.D.G. Environnement Itée, pour les services professionnels de supervision du contrôle biologique des insectes piqueurs ainsi que l'achat de produits, pour les années de 2023 à 2025, tel que décrit dans l'offre de services datée du 27 septembre 2022, pour un montant annuel de 7 617 \$ excluant les taxes applicables;

Que le Conseil municipal autorise madame Lydia Laquerre, greffière, à signer pour et au nom de la Ville de Valcourt, le contrat entre la Ville et G.D.G Environnement Itée;

D'autoriser la firme G.D.G Environnement Itée à demander au Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques un certificat d'autorisation, pour et au nom de la Ville de Valcourt, pour la réalisation du contrôle des insectes piqueurs dans la municipalité et ce, pour les années de 2023 à 2025.

ADOPTÉE

386-22-10-04

OFFRES DE SERVICES - SERVICE PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE EN STRUCTURE (AGRANDISSEMENT DE L'USINE DU LAC BOWKER)

ATTENDU les offres de services de Stéphanie St-Pierre, ingénieure chez Côté Jean et associés, pour des honoraires professionnels supplémentaires pour le projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker (argile instable et présence d'odeur d'hydrocarbure pour excavation), en date du 27 septembre 2022;

ATTENDU QUE ces offres s'avèrent être les plus avantageuses et conformes, compte tenu qu'il est nécessaire que le chantier de construction démarre rapidement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les offres de services de Stéphanie St-Pierre, ingénieure chez Côté Jean et associés, pour des honoraires professionnels supplémentaires pour le projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker (argile instable et présence d'odeur d'hydrocarbure pour excavation), en date du 27 septembre 2022, pour des montants de 3 160 \$ et 600 \$ respectivement, excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

387-22-10-04

OFFRE DE SERVICES - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE EN ÉLECTRICITÉ (AGRANDISSEMENT DE L'USINE DU LAC BOWKER)

ATTENDU l'offre de services de Samuel L. Robert, ingénieur chez Côté Jean et associés, pour des services d'honoraires professionnels d'ingénierie en électricité pour le projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker, en date du 27 septembre 2022;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Samuel L. Robert, ingénieur chez Côté Jean et associés, pour des services d'honoraires professionnels d'ingénierie en électricité pour le projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker, en date du 27 septembre 2022,

pour un montant 3 540 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

388-22-10-04

**OFFRE DE SERVICES - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE
MÉCANIQUE (AGRANDISSEMENT DE L'USINE DU LAC BOWKER)**

ATTENDU l'offre de services de Samuel L. Robert, ingénieur chez Côté Jean et associés, pour des services professionnels d'ingénierie en mécanique, pour le projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker, en date du 27 septembre 2022;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Samuel L. Robert, ingénieur chez Côté Jean et associés, pour des services professionnels d'ingénierie en mécanique, pour le projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker, en date du 27 septembre 2022, pour un montant de 2 620 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

389-22-10-04

**OFFRE DE SERVICES - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE
(SUPPORT DE CHANTIER - AGRANDISSEMENT DE L'USINE DU LAC BOWKER)**

ATTENDU l'offre de services de Stéphanie St-Pierre, ingénieure chez Côté Jean et associés, pour des services professionnels en ingénierie de suivi de chantier pour les aspects structuraux, en date du 27 septembre 2022 (projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker);

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Stéphanie St-Pierre, ingénieure chez Côté Jean et associés, pour des services professionnels en ingénierie de suivi de chantier pour les aspects structuraux, en date du 27 septembre 2022 (projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker), pour un montant de 3 060 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

390-22-10-04

**OFFRE DE SERVICES - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LE
TRAITEMENT DE MATÉRIAUX CONTAMINÉS**

ATTENDU l'offre de Englobe inc., en date du 26 septembre 2022, pour des travaux

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

supplémentaires d'ingénierie pour le traitement de matériaux contaminés (projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker);

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Englobe inc., en date du 26 septembre 2022, pour des travaux supplémentaires d'ingénierie pour le traitement de matériaux contaminés (projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker), pour un montant maximal de 2 540 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

391-22-10-04

PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP)

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;

QUE monsieur Jean-Yves Bullier, responsable du Service des eaux et de l'environnement, ou à défaut, madame Karine Boucher, directrice générale, soit autorisé(e) à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

ADOPTÉE

392-22-10-04

ORDRE DE CHANGEMENT NO OCA-06 / MODIFICATIONS EN STRUCTURE

ATTENDU l'ordre de changement no OCA-06 concernant la directive en structure en regard à la portabilité de l'édifice, selon la recommandation de monsieur Jean Mailhot, architecte, en date du 29 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'ordre de changement no OCA-06 concernant la directive en structure en regard à la portabilité de l'édifice, selon la recommandation de monsieur Jean Mailhot, architecte, en date du 29 septembre 2022, ce qui générera une augmentation du contrat de 40 333.86 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE

393-22-10-04

APPEL D'OFFRES - SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS - LEVÉE DE L'OPTION

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De lever l'option de l'année 4 (2022-2023), pour les services de vérification comptable par Daniel Tétreault CPA inc., selon les prix soumis au devis (excluant les taxes applicables) :

Option 2 (vérification débutant la 2e semaine de mars) : 13 050 \$

Bloc de 10 heures pour consultations diverses : 630 \$

Taux horaire pour les activités non prévues au contrat : 170 \$ / heure (associé) et 125 \$ / heure (technicienne)

ADOPTÉE

394-22-10-04

DEMANDES DU GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT

ATTENDU la demande du Grand Prix ski-doo de Valcourt, déposée le 30 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les demandes du Grand Prix ski-doo de Valcourt, soit :

- La pose des oriflammes par les employés des travaux publics de la Ville de Valcourt, un mois avant la tenue de l'événement;
- Affichage de l'événement sur le panneau lumineux, à compter du mois de novembre 2022.

ADOPTÉE

395-22-10-04

BUDGET 2023 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU le dépôt du budget de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, pour commentaires ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt a jusqu'au 1er novembre 2022 pour se prononcer sur son contenu ;

ATTENDU la situation économique vécue par les municipalités du Québec, compte tenu de la montée de l'IPC ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal émet des réserves et suggère des allègements ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De faire le dépôt des commentaires concernant le budget 2023 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt :

- De réduire la quote-part de moitié ; le reste de la quote-part serait réservé dans un compte à part, pour une réserve concernant les futures acquisitions/réparations d'équipements ;
- D'appliquer un pourcentage d'augmentation de la quote-part sur trois ans, soit 50 % la première année, 75 % la deuxième et 100 % du montant de la quote-part la troisième année ;
- Que les élus membres de la Régie se penchent sur un pourcentage acceptable de surplus libre à conserver.

ADOPTÉE

396-22-10-04

DEMANDE D'APPUI - PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS (CLUB DE L'ÂGE D'OR DE VALCOURT)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer la demande de subvention du Club de l'âge d'or de Valcourt, pour le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Le projet déposé comprendra l'achat d'ordinateurs, d'une imprimante et de la formation pour les membres.

ADOPTÉE

397-22-10-04

OFFRES DE SERVICES - TRANSFORMATEUR ET PIÈCES POUR RÉACTEURS UV

ATTENDU les offres de services de Mabarex, en date du 29 septembre 2022, pour la fourniture d'un transformateur et de pièces pour les réacteurs UV à l'usine de traitement d'eau potable du lac Bowker;

ATTENDU QUE ces offres de services s'avèrent être les plus avantageuses et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les offres de services de Mabarex, pour la fourniture d'un transformateur et de pièces pour les réacteurs UV à l'usine de traitement d'eau potable du lac Bowker, respectivement pour un montant de 8 695 \$ et 46 485.09 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-412-00-521).

ADOPTÉE

398-22-10-04

CLUB DES PIONNIERS DE VALCOURT - DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande du Club des Pionniers de Valcourt, afin de réserver un espace publicitaire pour la Ville de Valcourt, sur la carte de sentier qui deviendra la vitrine des commanditaires;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de commandite venant du Club les Pionniers de Valcourt, afin de réserver un espace publicitaire, format double verso, sur la carte des sentiers, au montant de 380 \$ (p.b. 02-629-00-349).

ADOPTÉE

399-22-10-04

SIGNATURE DES DOCUMENTS CONCERNANT LE DÉPÔT DU CADASTRE / BOISÉ DU RUISSEAU PHASE III

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser madame Karine Boucher à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, tous les documents requis pour le dépôt du cadastre pour le projet du Boisé du Ruisseau phase III.

ADOPTÉE

400-22-10-04

OFFRE DE SERVICES - FOURNITURE DE BACS BRUNS

ATTENDU l'offre de services de USD Global inc., en date du 27 septembre 2022, pour la fourniture de 22 bacs bruns pour la collecte du compost;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de USD Global inc., pour la fourniture de 22 bacs bruns pour la collecte du compost, pour un montant de 2 235 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

401-22-10-04

INVITATION AU GALA DES PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT DES CANTONS-DE-L'EST

ATTENDU la recommandation du Comité des commandites;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De refuser l'invitation à la 28e édition du Gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est.

ADOPTÉE

402-22-10-04

SIGNATURE D'UNE PROCURATION POUR HYDRO-QUÉBEC

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Me Lydia Laquerre, greffière, de signer la procuration/consentement afin d'autoriser certains membres du personnel à agir au nom de la Ville de Valcourt ou à obtenir de l'information confidentielle relativement au dossier général de la municipalité, afin d'assurer une meilleure collaboration entre les parties lors d'intervention sur le réseau électrique situé sur le territoire de la Ville.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADOPTÉE

Initiales du Maire
247
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

403-22-10-04

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 20h38.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière